

L'INFORMATION PROFESSIONNELLE ET STRATEGIQUE A TRAVERS LES BASES DE DONNEES NATIONALES.

K. BOUNADJA

Chargé d'Etudes CERIST Email: Bounadja@ist.cerist.dz

Abstract:

The national data bases become today an important médium in ail information system because of their géographie cover and principally their sovereignty char acier.

This article attempts to présent the différents national data bases, their states, their objectives, their products...and their rôle in the access to specialised and stratégie information will stress on those which are sheltered by the Algerian Scientific and Technical Information Research Centre.

Introduction:

VR* 'information scientifique, technique, économique etc.. ou information spécialisée est devenue aujourd'hui une ressource à part entière qui se dote d'un arsenal important en matière d'hommes et de matériels, ce qui a donné naissance à plusieurs architectures informationnelles telles que le système national d'information spécialisée, l'industrie de l'information, société d'information etc..

La finalité de l'information spécialisée (de même que pour l'information de masse) est aujourd'hui relative à la:

- Réduction de l'incertitude;
- Prise de décision; et au
- Règne et au monopole du monde.

C'est ainsi que le slogan réputé "Qui détient l'information, détient le pouvoir" n'est pas de la pure spéculation.

La maîtrise de l'information a été depuis longtemps une préoccupation mondiale qui demande des investissements importants pour la production, la collecte, le traitement, la diffusion et l'échange de cette information.

L'étude qui a été réalisée en 1972 par l'UNESCO et le CIUS (1) va dans ce sens; ainsi que le projet mondial d'information de l'UNISIST lancé en 1973 chargé de mettre en place des traditions et des mécanismes de coopération dans le domaine de l'information scientifique et technique, de même que

l'initiation du projet de UBC (2) en 1974 par l'IFLA (3) pour la mise en place d'un système international pour les échanges en matière d'informations bibliographiques d'une part et l'adoption d'un autre projet d'une même importance qui sera connu par la suite sous le nom de UAP (4) qui a pour mission principale de faciliter l'accès au publications nationales et/ou internationales d'autre part.

Ces quelques exemples parmi d'autres témoignent du consensus international vis à vis de l'information en temps que "ressource des ressources". Cette information est devenue aujourd'hui d'une grande importance pour le développement et la souveraineté d'une société, et cela est concrétisé par la mise en place des structures de maîtrise et des mécanismes de collecte, de traitement, de restitution et de consommation de l'information, d'où le phénomène de la société post-industrielle et la société d'information.

Le domaine de l'information est devenue aussi un domaine très stratégique à travers lequel les pays développés veulent conserver et élargir leur monopole, la réunion du GROUPE DES SEPT (G7) qui est s'est tenu le 27 février 1995 à Bruxelles sur INTERNET, qui fait toujours l'actualité, et qui a été d'ailleurs l'une des préoccupations de Al Gore en personne, l'actuel vis-président des Etats Unis d'Amérique .

A travers le monde, beaucoup de pays ont investis d'énormes moyens pour promouvoir l'information spécialisée dans tous les domaines et la rendre un produit consommable quotidiennement qu'on ne peut s'en passer. Cette information est actuellement présentée principalement sous formes différentes

bases de données ^c'est le cas par exemple de la NLM (5) aux Etats Unis d'Amériques qui met en place la base de données "MEDLINE" qui devient le "leader" de l'information médicale à l'échelle mondiale.

Sans s'étaler sur le volet terminologique, qui créé depuis un période importante un débat stérile portant sur la différence entre une base de données et une banque de données, notamment dans les pays francophones (6), nous pouvons dire qu'une base de données informatisée est un ensemble d'informations contenues dans un support magnétique et gérées par des programmes informatiques en vue de les mettre à la disposition des utilisateurs.

Le recours à ce type de support c'est à dire les bases de données par rapport au support imprimé est justifié principalement par :

- La capacité importante du stockage;
- La souplesse de manipulation;
- La réduction du coût par rapport au coût de l'édition (papier, encre, machine etc.);
- La notion de portabilité et/ou de l'interrogation en ligne;
- L'utilisation par plusieurs utilisateurs dans un même temps etc.. .

En France, la création du CNRS (7) en 1933 auquel il a été rattaché l'IMST (8) en 1988, cet institut créé en vue de faciliter l'accès à l'Information Scientifique et Technique (IST) propose ses services et produits en matière de base de données bibliographiques, en l'occurrence:

PASCAL, qui est une base de données multilingue couvrant la littérature mondiale en science, technologie et médecine et qui comprend plus de onze (11) millions de notices bibliographiques; **et**

FRANCIS, qui regroupe dix neuf (19) bases de données bibliographiques recensant uniquement la littérature française et européenne, et elle couvre l'essentiel de la littérature en sciences humaines, sociales et économiques et comprend plus de (1,6) millions de références bibliographiques.

1. Les bases de données nationales:

Lors d'un séminaire national sur la recherche

scientifique tenu en 1982, il a été recommandé de considérer l'Information Scientifique et Technique (IST) comme un axe prioritaire (9).

Dans ce sens, plusieurs institutions spécialisées dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information spécialisée ont été créées afin d'en faciliter l'accès et contribuer ainsi dans la mise en place d'un système national d'information scientifique et technique.

Il est difficile actuellement de recenser l'ensemble de la production nationale en matière de bases de données nationales vu le manque considérable d'un cadre informationnel et promotionnel de ces dernières (dépliants, expositions, répertoire etc..) qui puisse fournir d'amples informations sur elles (producteur, spécialisation, public ciblé, nombre de références, mises à jour tarifs etc.), mais l'architecture générale de notre système national d'information ainsi que ses "outputs" peuvent nous permettre d'avoir une idée plus ou moins claire sur cet aspect.

Le CNDA (10), créé en 1978 dans le cadre du PNUD (11), a été chargé de satisfaire des besoins nationaux en matière d'information agricole par l'exploitation des bases de données étrangères et/ou nationales, afin d'exploiter et de valoriser le potentiel informationnel national dans le domaine de l'agriculture; Dans ce cadre, la base de données AGRAL, a été mis en place pour couvrir la littérature agricole et para-agricole, recensant beaucoup plus les documents non-conventionnels (études, rapports etc.) (12).

2. Le CERIST, fournisseur d'information:

Créé en 1985, le CERIST (13) est chargé de satisfaire les besoins en matière d'information en Algérie en menant "toute recherche relative à la création, à la mise en place d'un système national d'information scientifique et technique" (14) pour en faciliter l'accès aux utilisateurs, (étudiants, chercheurs, enseignants etc.)

Pour essayer d'être au même diapason que les pays développés dans le domaine de la recherche et de l'information spécialisée, le CERIST acquiert plusieurs bases de données étrangères, pluridisciplinaires, spécialisées et multilingues

estimées actuellement à (24) bases de données (Medline, agris, agricola, adonis, pascal, francis, cd-thèses etc.).(15)

3. Le CERIST, producteur de bases de données nationales:

Sur le plan national, le CERIST est appelé à "proposer toutes mesures propres à [...] la circulation de l'information scientifique et technique à l'échelle nationale et à satisfaire les besoins des utilisateurs... [et] de participer à la constitution des banques de données dans tous les domaines de la science et de la technologie par chacun des secteurs concernés et de favoriser, par son action de coordination, leur accès aux divers utilisateurs." (16)

Dans ce cadre, plusieurs bases de données nationales sont abritées par le (CERIST):

3.1 Les bases de données des catalogues collectifs:

Un catalogue collectif est défini comme étant un inventaire commun des fonds documentaires existant dans les institutions documentaires participantes à ce catalogue.

Sans s'étaler sur l'aspect théorique des catalogues collectifs, qui n'est pas l'objet de notre article, nous pouvons dire que la typologie de ces derniers est basée sur six (06) principaux critères, à savoir:

1. Le critère de type de documents recensés (ouvrages, périodiques, travaux académiques, films etc.);
2. Le critère géographique (local, national, régional, et international);
3. Le critère linguistique (monolingue, bilingue, multilingue);
4. Le critère de type d'entité documentaire (bibliothèque nationale, bibliothèques académiques , services et/ou centres de documentation etc.);
5. Le critère de spécialité (spécialisé ou multidisciplinaire); et
6. Le critère de support (imprimé et/ou informatisé).

La définition général d'un catalogue collectif ne peut être sans la combinaison de ces différents critères; et l'aboutissement d'un catalogue collectif est tributaire d'un certain nombre de considérations méthodologiques, nous citons principalement:

- La nécessité ressentie par les entités documentaires de se réunir;
- Le respect de la réglementation qui cadre le réseautage du catalogue;
- La normalisation (documentaire et informatique), s'il s'agit d'un catalogue informatisé); et
- La disponibilité de moyens humains et matériels;

La raison d'être d'un catalogue collectif se résume dans trois principaux objectifs, à savoir:

- Identifier le document;
- Le localiser; et
- Instaurer des traditions de coopération inter-bibliothèques.

La pratique international s'oriente de plus en plus vers la l'informatisation des catalogues collectifs comme c'est le cas par exemple de:

- Myriade qui est le CD-ROM du catalogue collectif français des publications en série;
- Pancatalogue, qui est un catalogue collectif des ouvrages localisés dans les bibliothèque universitaires et de recherche
- DOBIS, la catalogue collectif canadien etc. .

Le système OCLC (17), génère actuellement l'un des plus importants catalogues collectifs accessibles en ligne et disponible sur CD-ROM; contenant (21) millions d'enregistrements, (364) localisations dans (10) milles localisations réparties dans (38) pays. Le tableau ci-dessus donne la répartition des données bibliographiques par type de document dans OCLC (18):

Tableau 1: Répartition des données bibliographiques par type de document dans le système OCLC

TYPE DE DOCUMENT	NOMBRE
Ouvrages	18.181.269
Périodiques	1.193.702
Films audio-visuels	521.721
Diapositives	252.989
Manuscrits	115.744
Enregistrement sonores	619.624
Partitions musicales	513.175
Fichiers	31.750
TOTAL	21.429.974

L'élaboration des catalogues collectifs est enregistrée comme étant l'une des activités du CERIST, qui est appelé à faciliter l'accès à l'information scientifique et technique.

Dans ce cadre, deux (02) principaux catalogues collectifs nationaux sont actuellement abrités par le centre, à savoir:

3.1.1 Le Catalogue Algérien des Périodiques (CAP):

Les publications en série, particulièrement le périodique scientifique est considéré comme l'un des documents les plus demandé par les utilisateurs comme le montre le tableau ci-après:

Tableau 2: les résultats de l'enquête de F.P. Cole relatives à l'intérêt des périodiques comme source d'information. (19)

Source d'information	% des demandes
Livres et manuels	21
Périodiques	58
Brochures	14
Catalogues de commerce	05
Rapports internes	12
Rapports externes	06
Autres	08

Dans ce sens, les institutions documentaires sont appelées à collecter et à dépouiller les périodiques cadrant avec les besoins de leurs utilisateurs, et à coopérer entre elles dans le cadre d'un réseau notamment avec la masse de périodiques publiés dans le monde d'une part et le restriction des enveloppes budgétaires allouées aux institutions documentaires d'autre part.

Dans ce même sens, et en vu de:

- Mettre en place un outil bibliographique pluridisciplinaire et multilingue de signalement et de localisation des périodiques algériens ou étrangers disponibles dans les institutions documentaires algériennes à travers le territoire national; et

- Instaurer des traditions de coopération inter-bibliothèques en matière d'acquisition et de prêt.

Le Catalogue Algérien des Périodiques sur base de données a été mis en place afin d'atteindre ses

objectifs. Actuellement, plus de (120) bibliothèques ont adhéré à ce catalogue, dont la plupart sont de type académique.

La notice fournie par le CAP comprend les données bibliographiques issues de la base de données de l'ISSN (20) suivies des localisations. Les données bibliographiques offrent les informations relatives à:

- Etat de publication;
- Date de début de parution;
- Date de fin de parution;
- Pays de publication;
- Périodicité;
- Langue de publication;
- ISSN;
- CDU;
- Titre-clé;
- adresse;
- Collectivité-éditrice;
- Editeur commercial;
- Relations de la publication avec les autres titres (s'il existent).

Exemple d'une notice:

Etat-Pub	Date-deb	Date-fin	Pays-pub	périod	lan-pub
En cours	1964	9999	dza	trimes	fre
ISSN CUU	0035-0699 33;34				
TITR-CLE	Revue algérienne des sciences juridiques économiques et politiques.				
ADRESSE EDT-COM	Alger Institut de droit et des sciences administratives Ben Aknoun				
COI^EDT	Université d'Alger, institut de droit et des sciences administratives Ben Aknoun				
SUITE DE	Jurisprudence algérienne; 1013-2929				

ETAT DE COLLECTION
CENTRE DES ARCHIVES NATIONALES
BIRKHADEM/ALGER

Cote: 001

Lacune: [1964-1993]

BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Cote: 151672

Complet: [1964-1987]

Reçu: 1988, n°1

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE. FACULTE D'ALGER

Cote: 65001

Complet: [1964-1988]

Etc..

RIST

Nous pouvons dire que le schéma technique sur lequel repose la base de données du CAP est composée de trois (03) sous bases, à savoir:

1. La sous bases de données de l'ISSN;
2. La sous bases de données des états de collection; et
3. La sous bases de données de l'inventaire des institutions documentaires qui participent au catalogue.

La base de données CAP recense (21) (9999) titres de périodiques et (19499) localisations répartis comme suit:

1. Par état de publication :

Tableau 3: Répartition des titres par genre de publication.

Genre	Nombre de Titre	%
Revue	8474	84.74
Collection de monographie	347	3.47
Journal	49	0.49
Autre	556	5.56
Inconnue	573	5.73
Total	9999	100

2. Par état de publication:

Tableau 4: Répartition des titres par état de publication.

Etat de pub.	Nombre de Titre	%
En cours	6987	69.87
Morte	2824	28.24
Inconnu	188	1.88
Total	9999	100

3. Par Périodicité

Tableau 5: Répartition des titres par périodicité.

Périodicité	Nombre de Titre	%
Mensuel	2419	24.19
Trimestriel	2056	20.56
Bimestriel	1298	12.98
Annuel	637	6.37
Hebdomadaire	519	5.19
bimensuel	374	3.74
Semestriel	314	3.14
3 numéros	161	1.61
Bi-hebdomadaire	76	0.76
Biennal	55	0.55
Quotidien	29	0.29
Triennal	27	0.27
3 numéros/mois	6	0.06
2 numéros/semaine	4	0.04
Irégulier	606	6.06
Autre	413	4.13
Inconn	953	9.53

4. Par Langue de publication:

Tableau 6: Répartition des titres par langue de publication.

Langue	Nombre de Titre	%
Français	4358	43.58
Anglais	3720	37.20
Allemand	172	1.72
Espagnole	127	1.27
Italien	90	0.90
Russe	41	0.41
Arabe	31	0.31
Suédois	07	0.70
Hongrois	02	0.20
Multilingue	1329	13.29
Autre	122	1.22
Total	9999	100

5. Par Pays de publication:

Tableau 7: Répartition par pays de publication.

Pays	Nombre de Titre	%
France	3297	32.97
USA	1747	17.47
Grande Bretagne	1284	12.84
Allemagne	382	3.82
Belgique	279	2.79
Canada	265	2.65
Algérie	200	2
Italie	172	1.72
URSS (ex)	44	0.44
Pologne	40	0.40
Autre	2094	20.94
Total	9999	100

Les deux catalogues collectifs (CAT et CAP) offrent la possibilité d'obtenir à titre individuel le signalement et la localisation des thèses recherchées, ainsi que les catalogues personnalisés des bibliothèques qui y participent, et des catalogues collectifs à leurs demandes (catalogues collectifs par spécialités, par répartition géographique etc.).

3.1.2. Le Catalogue Algérien des Thèses (CAT):

Par ses moyens, ses outils, et ses produits, le CAT vise essentiellement a:

- Mettre en place un outil de signalement et de localisation des thèses de post-graduation (Magister, PHD, doctorat d'état, etc..) à travers le territoire national; et

RIST

- Valoriser le patrimoine documentaire en matière de thèses de post-graduation en facilitant l'accès aux utilisateurs (étudiants, chercheurs etc..) à ces thèses.

De ce fait, le CAT représente un réservoir bibliographique multidisciplinaire et multilingue de thèses de post-graduation disponibles dans les institutions documentaires algériennes, que ces thèses soient soutenues en Algérie ou à l'étranger, par des algériens ou autres.

Le CAT enregistre actuellement la participation de (40) bibliothèques algériennes dont la majorité sont de type bibliothèques académiques (bibliothèques d'instituts et bibliothèques universitaires) et localisées à Alger, cela est justifié par la facilité de contact (déplacement, promotion etc..) entre le CERIST et les bibliothèques de l'Algérois, ainsi que ce type de bibliothèques est le partenaire principal avec lequel le CERIST entreprend des activités divers (Diffusion de l'information, formation, stage, etc.),

La notice bibliographique (22) fournie comprend les signalements et la localisation et se compose du:

- Numéro d'identification (23) de la thèse dans la base de données;
- Titre de la thèse;
- Adresse bibliographique: lieu, éditeur, et date d'édition, si la thèse a fait l'objet d'une publication éditée, dans le cas échéant, on mentionne les abréviations [s.l.] et [s.n.] indiquant sans lieu d'édition et sans éditeur);
- Collation: le nombre de pages, les illustrations et le format;
- Notes, qui comprennent:
 - * niveau de la thèse;
 - * Spécialité;
 - * Ville de soutenance;
 - * Etablissement de soutenance;
 - * Année de soutenance; et
 - * Nom de l'encadreur.
- Résumé s'il est établi par l'auteur ou la bibliothèque;
- Mots-clé;
- Indices CDD; et
- Auteur.

Exemple d'une notice bibliographique:

NOTICE BIBLIOGRAPHIE	
NUM-IDEN	TH0011614
TITRE	Etude et détermination des machines de forages rotoperçant dans les conditions des carrières de calcaire algériennes/Abdallah Dalia.
Adressé	[s.l.], [s.a], 1988.
Cullation	101 p. :ill.;30cm
Notes	Magister: électromécanique minière: Annaba, institut des mines et de métallurgie: 1988/Dir. Chetouani L.
MOT-MATR	Machine de forage - carrière de calcaire - Algérie -
CDD	622.67
PREM-AUT	Abdalla Dalia.

LOCALISATION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE JIJEL
Cote T.054.05

La base de données du CAT comprend (6720) références bibliographiques et plus de (10) milles localisations, avec:

- Une dominance des sciences appliquées et les sciences pures avec respectivement (3340) et (1986) notices;
- En terme de langues de soutenance, le français l'emporte avec (5688) notices suivi de l'anglais avec (995) notices;
- Par pays de soutenance, la majorité des thèses signalées dans le CAT sont soutenues en Algérie avec (3990) thèses, et (1525) en France.

3.2. La bases données du Fonds National des Thèses: (F.N.T)

En vue de mettre à la disposition des utilisateurs la documentation primaire en matière de thèses universitaires, et par conséquent consolider le projet CAT, le CERIST est en cours de mettre en place un fonds national des thèses collectées grâce à la disponibilité de quelques bibliothèques qui ont accepté de fournir des exemplaires de leurs thèses, dans ce sens, il est nécessaire de créer un cadre officiel et juridique qui permet une alimentation continu et régulière du fonds.

Les opérations de collecte et de traitement ont donné naissance à un noyau comprenant (660) thèses. Le traitement statistique de la base de données de ce fonds nous donne une répartition suivante:

1. Répartition du fonds par grandes classes:

La répartition thématique du fonds par grandes classes de la CDD, comme le montre le tableau 8, reflète une dominance des sciences appliquées et des sciences pures, avec respectivement (486) thèses soit (74.24 %) et (126) thèses soit (19.09 %) du fonds:

Tableau 8: répartition du fonds national des thèses par grandes classes (CDD).

Classe	Nombre de Titre	%
Généralités	9	1.36
Philosophie	1	0.15
Religion	1	0.15
Sciences sociales	22	3.33
Sciences pures	126	19.09
Sciences appliquées	49	74.24
Arts	6	0.90
Littérature	4	0.60
Géographie et histoire	1	0.15
Total	600	100

2. Répartition par langue de soutenance:

Compte tenu que la langue française est la langue la plus utilisée dans le domaine de la recherche scientifique universitaire, le nombre des thèses en cette langue représente le noyau dur du fonds avec (658) thèses soit (99.69%) du fonds.

Tableau 9: Répartition du fonds par langue de soutenance

Langue	Nombre de Titre	%
Français	658	99.69
Anglais	2	0.30

3. Répartition par pays de soutenance:

(549) thèses soit (82 %) du fonds signalent l'Algérie comme étant le pays de soutenance, suivi de la France avec (109) thèses soit (16%).

Tableau 10: Répartition du fonds par pays de soutenance.

Pays	Nombre de Titre	%
Algérie	546	82.72
France	109	16.51
RFA (ex)	1	0.15
Autres	4	0.60
Total	660	100

3.3 La base de données de la bibliographie nationale de l'Algérie:

Dans le cadre de la coopération entre le CERIST et la bibliothèque nationale d'Algérie, il a été entendu de mettre en place une base de données de la bibliographie nationale (24).

La base de données de la bibliographie nationale est en cours d'alimentation et d'administration, dont la finalité est de:

Développer des outils informatiques et documentaires permettant de valoriser et de faciliter l'accès à la production intellectuelle nationale;

- Promouvoir l'échange entre la bibliothèque nationale d'Algérie et les bibliothèques nationales étrangères en matière d'informations bibliographiques sur supports informatiques, comme c'est le cas de CANADIANA, BN-OPALE etc..

- Mise en place d'une base de données servant de réservoir bibliographique national pour la constitution des catalogues personnalisés de bibliothèques et/ou des catalogues collectifs.

Sur ce plan, il est important voire nécessaire qu'avant de procéder au développement d'autres catalogues collectifs, d'évaluer l'expérience passée sur plusieurs aspects dont les plus importants sont: (25)

- Couverture (exhaustivité);
- Exactitude des données;
- Coût/rentabilité; et
- Coût/efficacité.

3.4 La base de données ALGERIANA:

Afin de couvrir les besoins informationnels de nos utilisateurs en matière de publications traitant de l'Algérie et publiées à l'étranger, la base de données ALGERIANA tend à couvrir l'ensemble des disciplines et se veut un outil complémentaire de la base de données de la bibliographie nationale de l'Algérie qui se charge de faciliter l'exploitation de la production intellectuelle publiée à l'échelle nationale.

Un noyau pluridisciplinaire et bilingue (français et anglais) de la base de données ALGERIANA

RIST

comprenant (1483) notices déchargées de (07) bases de données étrangères.

Les sources d'alimentation de la base de données ALGERIANA sont:

- La bibliothèque nationale;
- Les centres nationaux de documentation (CNEH, CNDA, CNIDE etc.);
- Les ambassades de l'Algérie implantées partout dans le monde; et (26)
- Le réseau mondial INTERNET;

Les bases de données bibliographiques citées ci-dessus (CAP, CAT, FNT et ALGERIANA) sont interrogeables par:

- Numéro identification;
- Titre;
- Auteur;
- Mots-matières; et
- ISSN

Sur ce plan, nous jugeons qu'il est utile voire nécessaire d'introduire d'autres critères de recherche tels que la spécialité, le niveau de la thèse, le lieu de soutenance, l'établissement de soutenance, la langue, le mot de titre etc., ces mêmes critères peuvent aussi servir pour la formulation des recherches booléennes ainsi de procéder à des recherches sur les champs en question.

3.5 Le Potentiel Scientifique et Technique (PST):

Le développement d'une société est tributaire en grande partie de l'exploitation maximale et rationnelle de ses potentialités existantes sur le plan économique, humain, financier etc. Cette exploitation fait appel à des outils d'inventaire en vue de promouvoir la coordination, la coopération et la complémentarité et un outil d'aide à la prise de décision stratégique. La base de données du Potentiel Scientifique et Technique (PST) s'inscrit dans cette optique.

L'aboutissement d'un tel outil est tributaire également de la disponibilité de moyens de collecte et de traitement ainsi que la disponibilité des institutions de fournir les informations.

Dans ce sens, un système d'information a été réalisé pour la saisie, le traitement et l'exploitation de la

base de données, en plus des questionnaires pour la collecte de l'information.

Conclusion:

Il est certain que la finalité de toute base de données particulièrement nationales est de faciliter l'accès à l'information pertinente par la réduction de temps, de coût et d'efforts. Mais un tel objectif nécessite une coopération étroite entre l'ensemble des institutions nationales dans un cadre partenarial, un investissement important en terme de moyens humains et matériels.

Notes Bibliographiques :

- (1) Conseil International des Unions Scientifiques.
- (2) Universal Bibliographie Control= Contrôle Bibliographique Universelle (CBU).
- (3) International Fédération Libraries Association.
- (4) Universal Availability of Publications=Disponibilité internationale des publications.
- (5) National Library of Medicine.
- (6) Pour avoir plus de détails sur cette question ainsi que la typologie des banques de données, voir:
Blanquet, Marie-France: l'Industrie de l'information: l'offre et la demande._ Paris: ESF éditeur, 1992._ pp. 91-93.
- (7) Centre National de la Recherche Scientifique.
- (8) Institut National de l'Information Scientifique et Technique.
- (9) Benhamadi. Moussa in: Actes du premier séminaire national d'information: état actuel et perspectives d'avenir, Alger, 27-28 juin 1993, p. 4.
- (10) Centre National de Documentation Agricole.
- (11) Programme des Nations Unis pour le Développement.
- (12) Khelloufi, Lamri: Le réseau national

RIST

d'information agricole "AGRAL": réalité et perspectives, in: actes du premier séminaire ...op. cité p. 51 et 56.

(13) Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique

(14) Décret n°85-65 du 16 mars 1985 portant création du centre de recherche sur l'information scientifique et technique.

(15) Chiffre recueilli auprès du service de diffusion (CERIST)

(16) Décret n°85-65...op cité.

(17) Online Computer Library Center

(18) Lupogici, Christian: Le réseau catalographique de l'OCLC. in: *bulletin d'informations des bibliothécaires français* n° 149, 4ème trimestre, 1990, pp. 27-39.

(19) Cole, P.F.: The analysis of référence question record as guide to the information requirements of scientists. in: *journal of documentation*, n° 4, pp. 197-207

(20) International Standard Serial Number^ Numéro standardisé des publications en série (ex 1SDS: I

nternational Serials Description System^ Centre international de l'enregistrement des publications en série)

(21) Ces statistiques ainsi que celles relatives au CAT, FNT et ALGERIANA sont arrêtées en février 1996.

(22) La définition des différentes zones de la notice bibliographique est inspirée de la Norme Française NF-Z 44 050 du décembre 1989, et le format international d'échange UNIMARC (UNIVERSAL Machine Readable Cataloguing) pour le catalogue machine.

(23) Appelé aussi numéro de contrôle, il est attribué automatiquement à chaque notice intégrée dans la base de données

(24) Procès verbal de la réunion tenue à la bibliothèque nationale concernant l'étude des modalités de la mise en place de la base de données de la bibliographie de l'Algérie.

(25) Ce sont quelques critères qui permettent d'évaluer les services d'informations. Voir à ce sujet: Lancaster, F.W.: principes directeurs pour l'évaluation des systèmes et services d'information. Paris, UNESCO, 1978.

(26) Dahmane, Majid: Projet "ALGERIANA": étude de conception et de faisabilité. Alger: CERIST, 1991.